

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL DE HANVOILE

**DEPARTEMENT DE
L'OISE**

Séance du 11 Mars 2026

**ARRONDISSEMENT
DE BEAUVAIS**

**CANTON DE
GRANDVILLIERS**

L'An deux mille vingt-six le onze mars à vingt heures trente,

Le conseil municipal de la commune de Hanvoile, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire.

Sous la présidence de Laurent DANIEL, Maire.

VOTE : 14

Etaient présents : Messieurs, Daniel, Gille, Renard, Beeuwsaert, Maron, Péron, Maugez, Boucher, Hédin, Mesdames Bellu, Bellay, Parmentier, Dewulf, Triboullet

POUR : 14

Etaient représentés : /

CONTRE : /

Etaient absents excusés : Monsieur Ferdoelle

Secrétaire de séance : Madame Séverine Bellu

Objet : budget primitif 2026 assainissement : Délibération N°04 2026

Monsieur le Maire donne lecture de ses propositions :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- En dépenses et en recettes : **174 324,00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- En dépenses et en recettes : **527 705,00 €**

Le Budget Primitif assainissement 2026 est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 16/03/2026

Pour copie conforme

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de la date de publication le : 16/03/2026

Le Maire

Acte signé le 11/03/2026

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le 03/04/2026

ID : 060-216002956-20260311-04_2026-DE



**Le Maire,
Laurent DANIEL**